



RCS : BOBIGNY

Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

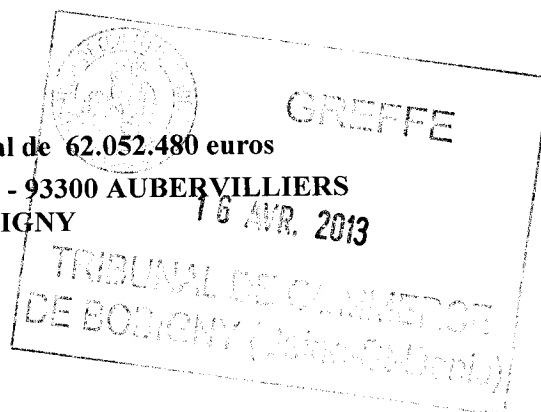
Numéro de gestion : 1994 B 01006

Numéro SIREN : 352 645 501

Nom ou dénomination : KDI

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2013 sous le numéro de dépôt 8233

KDI
Société par Actions Simplifiée au capital de 62.052.480 euros
Siège Social : 173/179, boulevard Félix-Faure - 93300 AUBERVILLIERS
352 645 501 RCS BOBIGNY



DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 4 AVRIL 2011

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXTRAIT

.....

CINQUIEME DECISION – RENOUELEMENT OU REMPLACEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

L'Associé unique constatant que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, à savoir respectivement KPMG S.A., et la SCP Jean-Claude ANDRE et Autres représentée par Madame Danielle PRUT-FOULATIERE, sont arrivés à expiration ce jour, lesdits Commissaires aux comptes n'ayant par ailleurs pas souhaité le renouvellement de leur mandat,

décide de nommer en remplacement :

- la société KPMG Audit ID, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, 3, cours du Triangle - Immeuble le Palatin, à PARIS LA DEFENSE (92939),
- la société KMPG Audit IS, dont le siège social est situé à la même adresse, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

Ces nominations s'entendent pour une durée de six exercices, soit jusqu'à la décision d'approbation des comptes de l'exercice 2016.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME DECISION - POUVOIRS

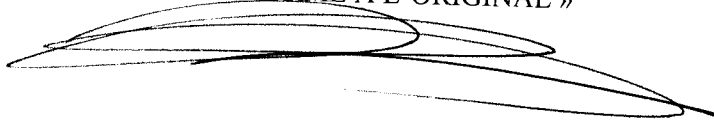
L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires de publicité.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

.....

« EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL »

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.